



ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR.

**ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à l'affiliation rétroactive à la sécurité sociale et à l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, des anciens militaires de l'armée de l'air ayant quitté le service sans droits à pension ou solde de réforme.**

*Du 22 janvier 2007*

NOR D E F L 0 7 0 0 1 4 2 A

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.11.*

*Référence de publication : JO n° 37 du 13 février 2007, texte n° 5; JO/42/2007.*

---

|  |
|--|
| <p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données.<br/>Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p> |
|--|